# ATELIER DE FORMATION SOUS-REGIONAL DE PREPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LES CONFERENCES REGIONALE ET MONDIALE SUR LA FEMME

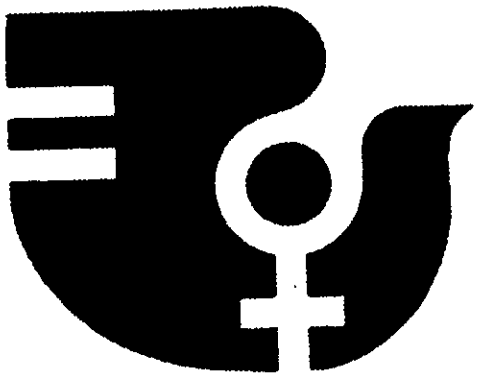

## PROJET DE RAPPORT SUR

## L'ATELIER DE FORMATION SOUS-REGIONAL DE PREPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LES CONFERENCES REGIONAL ET MONDIALE SUR LA FEMME

28 Février - 2 Mars, 1994
Lusaka, Zambie

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

12759

# ATELIER DE FORMATION SOUS-REGIONAL DE PREPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LES CONFERENCES REGIONALE ET MONDIALE SUR LA FEMME

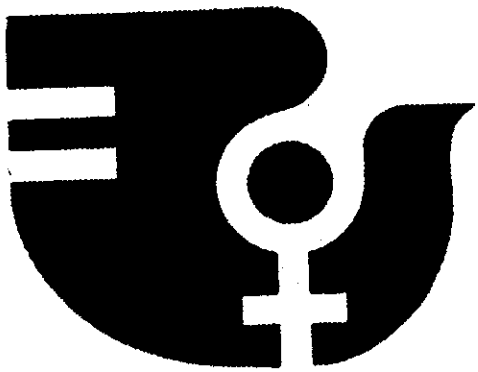

## PROJET DE RAPPORT SUR

## L'ATELIER DE FORMATION SOUS-REGIONAL DE PREPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LES CONFERENCES REGIONAL ET MONDIALE SUR LA FEMME

28 Février - 2 Mars, 1994
Lusaka, Zambie

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

*Distr.*
*LIMITEE*

*ECA/MULPOC/LUS/ATRCW/W/2*
*29 mars 1994*

***FRANCAIS***
*Original: ANGLAIS*

***COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE***

*Atelier de formation sous-régional de préparation des rapports nationaux pour les Conférences régionale et mondiale sur la Femme*

*28 février - 2 mars 1994*

*Lusaka (Zambie)*

# *PROJET DE RAPPORT SUR*

# *L'ATELIER DE FORMATION SOUS-REGIONAL DE PREPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX POUR LES CONFERENCES REGIONAL ET MONDIALE SUR LA FEMME*

*28 Février - 2 Mars 1994*
*Lusaka, Zambie*
*CEA/CARFF*

## INTRODUCTION

L'atelier sous-régional UNECA/ATRCW sur la préparation des rapports nationaux pour la Conférence régionale et la Conférence mondiale sur la femme s'est tenu du 28 février au 2 mars 1994 à Lusaka (Zambie). L'objectif principal de l'atelier était d'informer les Etats membres des objectifs de la Conférence mondiale, leur expliquer ces objectifs et les sensibiliser aux problèmes que ces derniers posent ainsi que d'exhorter hommes, femmes et jeunes à participer activement à la préparation des rapports nationaux préparatoires à la Conférence régionale et à la Conférence mondiale.

### Participation

Ont participé à l'atelier des représentants de 16 Etats membres de la sous-région concernée par le MULPOC de Lusaka. Les pays suivants ont été représentés: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. La liste des observateurs se présente comme suit: Ambassade des Pays-Bas, Ambassade d'Egypte, ainsi que des agences des Nations Unies, à savoir l'OIT, le FISE et le PNUD.

### Cérémonie d'ouverture

Dans son allocution de bienvenue, la présidente, le Dr H. Tiagha basé au siège de la CEA à Addis-Abeba, a souhaité la bienvenue aux délégués et a dit que l'objectif de l'atelier était de rationaliser la préparation des rapports nationaux pour la Conférence régionale et la Conférence mondiale sur la femme.

Elle a exprimé sa satisfaction de noter que la présence de responsables, présence qui, a-t-elle dit, prouvait que les femmes étaient bel et bien reconnues comme partenaires indispensables dans le développement de l'Afrique. Elle a ajouté que l'objectif de l'atelier était de s'assurer que les rapports nationaux sur la mise en oeuvre des stratégies prospectives de Nairobi étaient complets et élaborés de manière approfondie. Elle a attiré l'attention des participants sur le fait que, 10 ans après la Décennie des Nations Unies pour la femme, les femmes du monde entier étaient appelées à faire le point de la situation économique, sociale, juridique et politique de la femme, dans l'espoir que les améliorations éventuelles dans ces domaines entraineraient une amélioration spirituelle de la femme. Elle a signalé que les résultats de l'atelier de Lusaka seraient utilisés pour enrichir les ateliers organisés dans d'autres sous-régions désireuses de voir les femmes parler d'une seule voix en tant que femmes africaines quand elles se rendront à Dakar et à Beijing respectivement en 1994 et 1995.

Le Dr Tiagha a terminé son allocution en remerciant le Directeur du MULPOC et le Ministre adjoint chargé de la Commission nationale pour la planification du développement de leur présence et des déclarations stimulantes qu'ils ont faites lors de la cérémonie.

Dans son allocution, lue en son nom par le Dr Peter E. Temu, le Secrétaire exécutif de la CEA, basé à Addis-Abeba, a remercié le gouvernement zambien d'abriter l'atelier. Il a plus particulièrement remercié le Ministre adjoint d'avoir

accepté de déclarer l'atelier ouvert. Il a fait remarquer qu'au cours de l'atelier, les participants se pencheraient sur la condition féminine qui prévalait en Afrique dans les secteur social, économique et politique et se prépareraient ainsi pour la Conférence régionale et la Conférence mondiale sur la femme.

Il a dit que la tâche qui attendait les participants était importante et d'une grande portée en ajoutant, toutefois, qu'il était convaincu que les délégués seraient en mesure de relever le défi. Le Secrétaire exécutif a fait remarquer que l'atelier de Lusaka contribuerait à préciser la direction à suivre par les femmes et à fixer l'allure de ces dernières dans leur marche au 21ème siècle.

Le Secrétaire exécutif a exhorté les pays qui n'avaient pas répondu à l'appel de la Commission sur la condition féminine et celui de la Conférence des ministres de la Commission économique de le faire sans tarder en créant des Commissions nationales de préparation de rapports nationaux, formulant des programmes d'action clairs, fixant des délais et mettant sur pied des mécanismes de coordination à tous les niveaux, national, provincial, du district etc. Il a souligné l'importance de la participation des jeunes au processus de collecte de données et à la sélection des priorités dans les programmes d'action pour qu'ils soient intégrés plus efficacement dans le processus de développement.

Il a déclaré que la qualité et la quantité des données constituaient l'un des facteurs qui déterminaient la qualité des rapports nationaux. Aussi a-t-il exhorté les délégués à déployer des efforts particuliers pour s'adresser à plusieurs organisations, individus, etc. en vue de recueillir plus d'informations pour que le rapport national ne soit pas un simple résumé de ce qui existe actuellement au siège. Il a en outre exhorté les comités nationaux à créer des mécanismes de communications concernant la collecte et la dissémination des données.

Ayant demandé aux comités nationaux d'avoir un budget opérationnel, le Secrétaire exécutif a suggéré que les comités nationaux devraient trouver des moyens de mobiliser des fonds pour financer leurs activités. Il a informé les délégués de ce que certain bailleurs avaient fait savoir qu'ils étaient prêts à financer les activités préparatoires et que, par conséquent, les comités nationaux devraient profiter de cette bonne volonté.

Il a dit que, en faisant le bilan de leurs activités, les délégués devraient être guidés par la Déclaration d'Abuja sur le développement participatif, déclaration qui a fixé les objectifs que les pays africains devraient atteindre.

Il a dit en outre qu'il espérait que la résolution 753 (XXVIII) adoptée par la Conférence des ministres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique servirait de stimulant supplémentaire pour des réflections relatives à la préparation des conférences.

Au niveau régional, pour ce qui est des stratégies de communication et de dissémination d'informations, le Secrétaire exécutif a informé les délégués de l'existence d'un bulletin d'informations trimestriel en français et en anglais qui avait été inauguré pour propager les informations sur les activités préparatoires. Il les a aussi informés de ce que la Commission avait aussi décidé d'offrir trois prix pour

les meilleurs films sur les femmes dans une compétition sponsorisée par l'URTNA à Nairobi.

Le Secrétaire exécutif a aussi assuré les délégués que la Commission n'épargnerait aucun effort pour que le processus préparatoire des deux conférences sur la femme puisse réussir.

Pour terminer, le Secrétaire exécutif a informé les délégués de ce que l'Afrique apporterait deux contributions importantes à la Conférence mondiale sur la femme, à savoir la Plate-forme d'action et le Rapport de la Conférence régionale. Signalant que ces deux documents seraient élaborés surtout à partir des données puisées dans les rapports nationaux, il a exhorté les délégués à formuler les rapports nationaux de manière que ceux-ci reflètent la situation africaine et qu'ils servent de tremplin pour d'autres réalisations.

Pour sa part, le Ministre adjoint chargé de la Planification du développement national zambien a exprimé sa gratitude d'avoir été invité à l'ouverture de la Conférence et de l'honneur accordé à la Zambie de participer aux préparatifs de la Conférence régionale et de la Conférence mondiale. Il a pris acte de la présence des délégués d'autres Etats membres et a réservé un accueil particulièrement chaleureux aux Etats membres les plus récents, à savoir l'Erytrée et l'Afrique du Sud. Ensuite il a souhaité la bienvenue en Zambie à tous les délégués.

Le Ministre a affirmé l'engagement et le soutien du gouvernement zambien aux efforts que les femmes déploient dans de telles rencontres pour améliorer la position de la femme dans le monde. Exhortant les délégués à produire des rapports nationaux clairs, il a ajouté que la Conférence devrait aborder des sujets importants relatifs à la femme tels que la disponibilité des chances aux femmes.

Il a également souligné l'importance de la sélection d'objectifs pratiques à communiquer aux dirigeants de leurs pays respectifs afin de garantir leur réalisation.

En référence à la Conférence mondiale sur la femme qui avait adopté les Stratégies Prospectives de Nairobi pour l'avancement de la femme, le Ministre a reconnu que le mot clé était "l'exécution". Quant au thème de la Conférence "Egalité, Développement et Paix", il a fait ressortir l'importance de la mise à la disposition des chances égales aux femmes. Il a aussi noté qu'en temps de conflit ce sont les femmes qui se trouvaient défavorisées sur le plan des perspectives de développement.

Le Ministre a admis que les objectifs de la rencontre confirmaient suffisamment le rôle des organisations non-gouvernementales dans l'exécution des résolutions prises à la Conférence régionale et à la Conférence mondiale sur la femme. Il a exhorté les délégués à faire un usage maximum des ONG dans le programme d'exécution des résolutions de conférence. A cet égard, il a réitéré l'engagement de la Zambie à exécuter les décisions de l'atelier et des conférences futures sur la femme.

En conclusion, le Ministre a exhorté les délégués à améliorer leurs communications et leur coordination à la fois au niveau du pays et au niveau individuel. Il était persuadé qu'une meilleure communication et une meilleure coordination faciliteraient les préparatifs de la Conférence régionale et de la Conférence mondiale ainsi que l'exécution des résolutions prises dans ces conférences.

**Ordre du jour de l'atelier**
**point 2 de l'ordre du jour**

Les délégués ont adopté l'ordre du jour suivant:

1. Cérémonie d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du programme des travaux
3. Examen du canevas des rapports nationaux
4. Bilan de la préparation des rapports nationaux
5. Bilan des préparatifs pour les Conférences Régionale et Mondiale
6. Débat sur les mesures et les mécanismes de coordination d'activités en rapport avec les Conférences Régionale et Mondiale sur la Femme
7. Stratégies de communication et de campagnes d'information en vue des Conférences Régionale et Mondiale sur la Femme: débat et formulation
8. Divers
9. Adoption du rapport

**Election des membres du bureau**

La Zambie a été élu président, la Namibie rapporteur et la Comores en tant que Rapporteur adjoint.

**EXAMEN DU CANEVAS DES RAPPORTS NATIONAUX**
**point 3 de l'ordre du jour**

Comme introduction à l'examen de ce point de l'ordre du jour, la représentante du Secrétariat de la CEA a déclaré que l'atelier servirait à éliminer la confusion qui existait sur la form du canevas des rapports nationaux et à uniformiser ce dernier pour les rapports finals venant des pays membres.

Elle a ensuite donné un bref historique des précédentes Conférences mondiale sur la femme qui avaient eu lieu respectivement en 1975 (Mexico), 1980 (Copenhague) et 1985 (Nairobi) et constituaient comme une toile de fond pour la Conférence qui aurait lieu en 1995 à Beijing. Se référant à la Conférence mondiale sur la femme qui a eu lieu pour marquer la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme, elle a souligné l'importance de son résultat, savoir les Stratégies prospectives pour la promotion de la femme, stratégies qui étaient censées déterminer toutes les activités relatives à l'amélioration de la condition féminine

dans les secteurs social, économique, politique et juridique au cours des dix premières années après la Conférence.

Elle a rappelé aux délégués que les conférences mondiales étaient organisées par la Commission pour la condition féminine qui donnait les principes directeurs pour la préparation des rapports nationaux. Elle a signalé, toutefois, que le canevas proposé était assez flexible pour permettre des variations entre pays individuels en traitant des questions. Dans le cas de la Quatrième Conférence mondiale sur la femme les thèmes choisis étaient : Action pour l'Egalité, Développement et Paix .

Pour la rédaction des rapports nationaux, huit domaines ont été sélectionnés comme centres d'intérêt, domaines dérivés des trois thèmes d'Egalité, de Développement et de Paix. Pour l'élaboration du bilan des activités de mise en oeuvre des Stratégies prospectives de Nairobi, elle a recommandé que les rapports nationaux devraient d'une manière générale répondre aux questions suivantes :

a) Qu'est-ce qui a été fait?
b) Qu'est-ce qui n'a pas été fait
c) Que fallait-il faire?

Pour répondre à la question c) ci-dessus, il fallait, entre autres, identifier les activités prioritaires et déterminer les ressources nécessaires, institutionnelles et financières et politiques.

**Buts et objectifs des rapports nationaux**

Les buts et objectifs retenus pour les rapports nationaux sont :

a) engendrer l'élan nécessaire dans la société pour que les femmes aillent de l'avant pour entrer dans le 21ème siècle bien équipées de stratégies pouvant produire des changements sociaux, politiques et économiques. A cette fin, les femmes devraient être exhortées à multiplier leurs efforts et réalisations actuelles dans ces secteurs;

b) habilitation de la femme à participer au processus de prise de décisions à tous les niveaux de la société en vue de provoquer un impact vis-à-vis des Stratégies prospectives de Nairobi; il a été conseillé aux pays de s'assurer la participation de la société entière grâce à des campagnes de sensibilisation aux problèmes de la femme;

c) en vue de provoquer un impact vis-à-vis des Stratégies prospectives de Nairobi, il a été conseillé aux pays de s'assurer la participation de la société entière grâce à des campagnes des sensibilisation aux problèmes de la femme; et

d) pour atteindre les objectifs, les rapports nationaux devraient viser à faire des recommandations sur le renforcement des mécanismes nationaux.

## Responsabilités des Comité nationaux

Parmi les responsabilités mentionnées pour les Comités nationaux, il y avait les suivantes :

a) être à l'avant-garde dans la préparation des rapports nationaux;

b) obtenir la participation de leurs pays respectifs à la Conférence de Dakar ainsi qu'à celle de Beijing;

c) communiquer efficacement les décisions sur les questions féminines aux dirigeants;

d) prendre des mesures pour que les questions féminines soient incluses dans l'analyse des questions nationales;

e) rendre publiques les questions féminines dans leurs pays;

f) préparer une plate-forme d'action claire et spécifique visant l'amélioration de la vie de la femme;

g) examiner l'état des activités nationales pour préparer les Conférences régionale et mondiale;

h) discuter des mesures et mécanismes de coordination d'activités de préparation des Conférences régionale et mondiale sur la femme;

i) discuter, en vue de les développer, des stratégies de communication et des campagnes d'information pour que les Conférences régionale et mondiale soient bien connues.

## Composition des Comités nationaux

Pour que la préparation des rapports nationaux soit aisée, efficace et complète, les Comités nationaux devraient inclure parmi leurs membres:

- des représentants de ministères, départements et autres organes gouvernementaux;
- des représentants du corps judiciaire national;
- des représentants d'organisations gouvernementales;
- des experts nationaux ;
- des représentations d'institutions éducatives appartenant à tous les groupes d'intellectuels et la jeune.

Au cours de la discussion qui s'est ensuivie, des éclaircissements ont été donnés sur la longévité d'un Comité national et son rôle après la Conférence de Beijing. Il a été convenu qu'il faudrait faire des efforts pour faire accepter par les

organismes et autorités du pays les recommandations relatives à l'action à mener dans le pas et qu'il faudrait mobiliser les ressources nécessaires pour leur mise en oeuvre. A cet égard, le rôle des Comités nationaux après la Conférence de Beijing varierait de pays à pays en fonction de la manière dont il serait conçu par rapport à l'exécution des plans et programmes adoptés. La question de rémunération des membres des Comités nationaux a été soulevée. Les participants à l'atelier ont, toutefois, reconnu que, bien que rémunérer les membres des Comités nationaux puisse être coûteux, il appartenait à chaque Comité national non seulement de déterminer mais aussi de mobiliser les ressources nécessaires pour l'exécution de ses tâches, y compris, s'il le désiriat, la rémunération des membres.

Quelqu'un a fait remarquer que, compte tenu des délais choisis pour la remise des rapports au Secrétariat de la CEA et au siège des conférences à New York, l'atelier était organisé trop tard. Il a été signalé, toutefois, que l'objectif de l'atelier était de donner un coup de pouce au processus de préparation desdits rapports.

Sur la question de savoir si chaque pays devrait rédiger un projet de Plate-forme d'action, il a été signalé en guise d'éclaircissement que les recommandations des pays relatives aux actions et priorités futures feraient partie d'une seule Plate-forme d'action qui serait formulée et adoptée à la Conférence régionale de Dakar (Sénégal).

Pour ce qui est de la présentation des rapports nationaux à la Conférence régionale et du rôle des délégués, il a été signalé en guise d'éclaircissement qu'un seul rapport régional serait présenté par la CEA, constituant une synthèse de tous les rapports nationaux, et qu'il était normal que les délégués participent activement lors de la Conférence régionale.

## PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES SUR LA PREPARATION DES APPORTS NATIONAUX

### Point 4.5 et 6 de l'ordre du jour

Les rapports par pays et par observateurs ont été présentés, portant sur les domaines suivants :

- constitution des comités nationaux et des sous-comités;
- programme de travaux prévus par le comité national;
- mécanismes pour diversifier les apports;
- financement; et
- coordination entre organismes participant au processus de collecte de données et de rédaction des rapports nationaux

Voici les rapports d'activités par pays et par observateur :

## LE BOTSWANA

La déléguée du Botswana expliqua que la Division des Affaires des femmes qui était créée en 1981 fonctionnait sous le Département de la culture et du Bien-être social dans le Ministère du Travail et des Affaires intérieures . A présent la division se composait de deux agents. La structure consistait ainsi du Secrétaire Permanent, de deux vive-secrétaires généraux, un Directeur sous la tutelle duquel la Division des affaires des femmes revient. La déléguée insista que la promotion et le niveau du pouvoir de la division affectaient radicalement son efficacité et son impact sur d'autres secteurs de développement. Une de ses préoccupations était la dissémination de l'information sur tous les points concernant les femmes aussi bien que les problèmes qui discriminaient contre les femmes. La division avait par conséquent organisé et dirigé des ateliers et séminaires à travers tout le pays sur les sujets de développement des femmes en collaboration avec d'autres secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Les groupes qui étaient visés pour ces ateliers/séminaires étaient aussi bien les hommes , les femmes des zones rurales et les autorités locales or les chefs des départements dans les districts.

Très récemment la planification pour le développement avait été centralisée : les grandes décisions et la planification ne prenant à Gaborone. Le gouvernement était en train de renforcer les structures des autorités locales pour les rendre plus efficaces dans la planification des affaires des femmes au niveau local.

A côté de ce processus de renforcement de structures des autorités locales, la collecte des informations se ferait d'une façon séparée selon le sexe au niveau local. Les informations de ce genre étaient normalement disponibles au niveau national. Ces données seraient utilisées pour la préparation du rapport national. Plusieurs études qui avaient été conduites auparavant concernant les divers aspects des femmes seraient aussi exploitées.

La déléguée expliqua également que le Comité Préparatoire National était mis en place en janvier 1994 avec pour objectif majeur de faire des préparations pour la Conférence de Dakar en 1994 et la Conférence de Beijing en 1995. Ce Comité avait huit points de référence pour guider ces travaux. Il consistait des agents de haut rang du gouvernement et des représentants des femmes venant des ONG. Le Secrétaire Permanent/Vice-Secrétaire permanent du Ministère du Travail et des affaires intérieures était le président de ce comité qui se rencontrait après chaque deux semaines. Il n'y avait pas des sous-comités dans le Comité mais on s'attend à ce que chaque secteur (le gouvernement aussi bien que les organisations privées) représentés au sein du Comité obtienne des informations nécessaires dans leurs zones.

Le Séminaire National sur l'incorporation des affaires qui concernent les femmes dans les programmes d'action de SADCC et la Conférence préparatoire pour Dakar qui doit se tenir du 9 au 11 mars 1994 serait le Centre principal pour la rédaction du rapport national. Un expert avait déjà été engagé pour la co-ordination et la compilation du rapport national. On espérait produire le projet de ce rapport national vers le mois d'avril 1994.

La difficulté majeure dans le travail du Comité Préparatoire national était que ses membres venaient de leur propre zone de spécialisation et par conséquent trouvaient des difficultés pour participer effectivement dans les activités du Comité.

En ce qui concerne les sources des informations, en 1991 un recensement qui, malheureusement , n'avait pas des données classifiées selon le sexe, devrait fournir un effort important pour ce rapport. La longue participation des femmes rurales à travers des programmes du gouvernement et des organisations privées serait aussi un apport très positif. Les données qualitatives s'étaient développées, et cela dû au nombre croissant des chercheurs et ceux qui entreprennent leurs études de Doctorat et qui s'intéressent particulièrement aux problèmes des femmes. Ceci donc s'ajouterait aux informations de base qu'on utiliserait dans la préparation du rapport et pour la diversification des sources d'apport. Le Séminaire national dont on parlait serait également une plate-forme pour les diverses sources d'apport des données comme il engagerait des participants venant de plusieurs ministères et aussi des ONG et les agences des bailleurs de fonds.

## 1. COMORES

Dans son rapport, la déléguée des Comores a dit que son pays avait un Comité national comprenant des représentants du gouvernement, des représentants d'organisations internationales , des experts utilisés comme conseillers techniques ainsi que des représentants de diverses associations de femmes. Les représentants provenaient des zones rurales et urbaines.

Le comité national avait un certain nombre de sous-comités basés sur les domaines de spécialisation. Ces sous-comités, qui relevaient du comité national, conseillaient ce dernier et étaient utilisés pour sensibiliser les habitants des zones rurales et des zones urbaines aux problèmes de la femme. Le programme d'activités comprenait une série de séminaires et de conférences organisés sur les thèmes choisis à la Conférence mondiale sur la femme qui a eu lieu en 1985 à Nairobi. Les activités de sensibilisation des bailleurs avaient aussi commencé.

La préparation du rapport national avait commencé par une collecte de données. Toutefois, le comité national croyait que ses activités devaient continuer après la préparation du rapport national pour les conférences de Dakar et de Beijing.

Le comité national mobiliserait les fonds nécessaires pour les diverses activités préparatoires et la rédaction du Rapport national, cette mobilisation devant se faire auprès du gouvernement, des agences donatrices et d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales (ONG's).

La coordination des activités des divers organismes participant à la préparation se réaliserait au moyen de séminaires/ateliers/conférences ainsi que d'autres formes de consultation, notamment entre sous-comités, et de la consultation d'autres personnes compétentes.

Sensibiliser les hommes et les femmes aux problèmes de la femme constituait le problème majeur que rencontrait le comité national dans ses activités.

**DJIBOUTI**

La délégation de Djibouti a déclaré que Djibouti était l'un des pays africains les plus petits et les plus pauvres, ne couvrant que 23 000 km2.

Les services de commerce, de transport et de communications constituaient la base exclusive de la production du pays, ce qui rend le pays dépendant des importations.

Comme beaucoup d'autres pays du tiers monde, Djibouti a relégué la femme au rôle de subordonnée, conformément aux législations religieuses et coutumières qui mettent d'avantage les femmes dans un contexte de séclusion et de ségrégation.

Cependant, ces conditions ont contribué aux développements qui ont abouti à la reconnaissance de la femme djiboutienne et de rôle important qu'elle joue dans le développement social et économique de son pays, y compris la campagne générale de sensibilisation.

D'autres développements comprenaient la création en 1977 de l'Association des femmes - l'union nationale des femmes de Djibouti (UNFD), qui avait mobilisé les activités des femmes et les avait intégrées dans le processus de développement. Entre autres activités entreprises par l'Association, l'on peut citer ce qui suit:

Création des centres de femmes à travers tout le pays;

Construction du siège de l'union et création de garderies d'enfants pour les collectivités rurales; et

Programme de santé lancé en collaboration avec l'OMS et l'UNICEF pour former les femmes des zones rurales dans les principes essentiels de soins de santé primaire et les activités génératrices de revenus telles que la poterie, l'artisanat etc.

Le Gouvernement a aussi apporté son assistance, sous forme de ressources, spécialement au ministère de l'éducation qui devait mettre sur pied un certain nombre d'écoles primaires et secondaires pour assurer l'enseignement gratuit aux filles et aux garçons sans discrimination. Cependant, en dépit de ces efforts du gouvernement, le niveau des filles scolarisées en milieu rural reste encore très faible par rapport aux garçons.

La délégation a conclu en précisant qu'après cet atelier, les activités seraient mobilisées vers la préparation du rapport national.

## KENYA

La délégation du Kenya a signalé qu'un comité national de co-ordination a été formé en octobre, 1993 constitué de politiciens, d'ONG's et d'universitaires. En plus des sous-comités étaient mis sur pied en décembre 1993 avec des membres appartenant aux secteurs de la santé, l'éducation, les affaires juridiques, l'emploi, l'environnement, la paix, la culture, la publicité/recherche, les finances (collecte de fonds), l'agriculture et la population. Leur activité principale était de suivre de près la mise en oeuvre des NFSL Stratégies prospectives de Nairobi dans leurs secteurs respectifs et produire des rapports qui étaient revus en février 1994. Ces sous-comités avait reçu le mandat d'organiser des séminaires à la base, malheureusement ces séminaires n'ont pas eu lieu à cause des problèmes financiers.

En ce qui concerne le progrès sur la préparation du rapport national, la déléguée a dit qu'un consultant avait été identifié. Dans la rédaction de son rapport il a adopté le format de l'ONU. Ceux qui rédigeraient des rapports préliminaires étaient aussi identifiés, principalement des experts dans les domaines mentionnés ci-haut et ont le délai du 25 février, 1994 leur a été fixé. Ces projets de rédaction seraient alors discutés par les sous-comités compétents, lors d'un atelier national qui fournirait des recommandations à l'élaboration finale du rapport national.

La sensibilisation à la base serait lancée et aurait pour objectif l'évaluation de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives de Nairobi à la base. Malheureusement, l'évaluation ne serait pas inclues dans le rapport national, mais,

il ferait partie de la contribution des délégations kényennes dans les divers sous-comités de la Conférence régionale de Dakar sur la femme.

En ce qui concerne le financement, un sous-comité des finances a été constitué pour préparer le budget en vue de sa présentation au Trésor. Toutefois, à cause du Programme de réajustement structurel, le gouvernement n'a pas pu allouer des fonds comme prévu dans le budget. Par conséquent, des réunions avaient été organisées avec les bailleurs et où un calendrier d'activités et le budget leur ont été présentés. Quelques sociétés locales avaient également promis d'accorder certaines activités.

Le mécanisme de co-ordination des activités ci-dessus proposées par la délégation kenyanne comprendrait:

- Le Comité national de co-ordination qui est abrité dans le bureau des femmes;
- Le consultant et ses deux adjoints;
- Trois comités éditoriaux pour la co-ordination de la rédaction du rapport

## MADAGASCAR

Dans son rapport, la délégation malgache a donné un aperçu historique des activités préparatoires à l'élaboration des rapports nationaux.

Cela impliquait la mise sur pied en 1976 du mécanisme national de suivi des questions relatives à la discrimination des sexes. Le résultat a été la création d'un département des affaires de la femme, de l'enfant et de la famille, chargé de la mise en oeuvre de la politique du gouvernement en matière de la participation de la femme au développement économique, social et politique du pays. La coordonnatrice nationale dirigeait ce département et était chargée des activités préparatoires à l'élaboration du rapport national.

Cette évolution a également abouti à l'organisation de l'atelier national, en 1992, à Antananarive avec le thème "Femme et développement" qui marquait les premières activités préparatoires à la Conférence mondiale de Beijing. En outre, cet atelier cherchait à fournir des lignes directrices d'action en faveur de l'intégration de la femme dans le développement.

Comme résultat, des ateliers régionaux semblables ont été organisés dans chaque province du pays entre mai et octobre et 1993, ce qui a conduit à la création d'une unité de femmes dans le développement; et l'élaboration du plan d'action régional.

Par la suite, cette unité de femmes a mis sur pied des sous-comités au niveau provincial et s'est activement investie dans les activités préparatoires,

l'élaboration du rapport national et la coordination des activités relatives à la célébration de la journée internationale de la femme.

Il a été précisé que, dans l'exercice de ses fonctions d'élaboration du rapport national, l'unité de la femme dans le développement, puisait son information dans les rapports des ateliers régionaux, les conventions des Nations Unies, les activités des ONG et des autres institutions pertinentes.

En ce qui concerne le financement, le Gouvernement avait pris des dispositions pour financer certaines activités. Des négociations avec diverses organisations internationales étaient aussi en cours et certaines d'entre elles, comme le PNUD, avaient accepté le principe de soutenir les activités d'élaboration du rapport national.

## NAMIBIE

La délégation de la Namibie signala que le Département des affaires des femmes dans le Bureau de la présidence de la République était le point central de la préparation de la Conférence de Beijing.

Le Comité national comprenait le Ministre des Affaires étrangères comme président. En plus, des sous-comités comprenant des membres qui appartiennent aux secteurs des Finances, Santé, Education, Economie et d'autres institutions.

Quant à la préparation du rapport national, un atelier national était organisé par le Département des affaires des femmes. Le but principal de ce séminaire était d'assister dans la formulation du Comité préparatoire national, la révision du plan de travail pour la rédaction du rapport national, le choix des sujets pour le rapport et la proposition de grands principes pour le projet de rédaction du rapport.

On anticipé des difficultés dans les consultations avec la population rurale, mais le comité passerait en revue les textes déjà disponibles et aurait des consultations avec les ONG's des femmes, le monde des affaires et d'autres organisations de femmes.

En ce qui concerne le financement, la déléguée de la Namibie a informé l'atelier que les Pays-Bas, l'O.I.T. et la FAO avaient exprimé leur disposition à financer certaines activités prioritaires.

La déléguée a par ailleurs dit que la rédaction finale du rapport national devrait être faite par un comité technique en étroites consultations avec le comité préparatoire national ainsi qu'avec les experts de l'Université de la Namibie et le ministère des affaires étrangères.

## SWAZILAND

La délégué du Swaziland indique que le Ministère de l'intérieur était le point de convergence de tous les secteurs des femmes au Swaziland. Il n'y avait aucune institution nationale du gouvernement avec une structure et un budget pour co-ordonner les affaires des femmes parce que la politique sur les femmes n'était pas encore formulée.

Ce qui est encourageant, toutefois, c'est que le Swaziland allait formuler une politique sur les femmes et la procédure à suivre a été mise en place suite à un rapport d'un expert payé par le PNUD. Des consultations aux niveaux national, urbain/rural aussi bien que des recherches sur le statut juridique et socio-économique seraient initiées en vue de formuler une politique écrite et une structure approuvée. Elle a affirmé que l'atelier créerait une occasion pour apprendre et partager des expériences avec les autres pays membres de la région qui avaient déjà des structures en place.

Quant au progrès accompli pour le rapport national, le Ministère de l'intérieur a installé un comité consultatif multi-sectoriel pour diriger le processus de formulation de la politique qui représenterait aussi bien le gouvernement que les ONG. Il consisterait des organisations sectorielles existantes y compris Femmes en développement, les réseaux économiques de base, les associations des femmes d'affaires, l'Association contre les abus, le centre de ressources pour les femmes, les églises, l'université, les statistiques nationales, les femmes dans la presse etc.

En vue de ce qui précède, la déléguée a expliqué qu'un Comité national et des sous-comités de préparation du rapport national n'avaient pas encore été constitués. Un expert a été désigné pour co-ordonner la recherche et la rédaction du rapport avec le financement du PNUD.

En ce qui concerne les ONGs, l'Assemblée des ONG a mobilisé toutes les ONGs intéressées aux problèmes des femmes et FEMNET ont été contactées pour qu'elles participent dans les activités préparatoires.

Quant à la rédaction du rapport national, l'expert utiliserait des résultats de la recherche déjà existants et les consultations sectorielles et travaillerait en collaboration avec les ONGs pour la rédaction finale du rapport national pour la fin d'avril 1994.

On espérait que le PNUD et FEMNET financeraient les activités sus-mentionnées.

## OUGANDA

La déléguée de l'Ouganda a informé les autres délégations qu'un comité technique national a été établi pour diriger et donner des conseils techniques aux processus préparatoires pour les conférences de Dakar (1994) et Beijing (1995).

Le Comité est composé des secteurs et sous-secteurs ministériels tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, le domaine foncier et logement, le commerce et l'industrie, les affaires étrangères, la planification et développement économique, la justice et le Ministère du territoire.

Quoique certains secteurs n'aient pas encore nommé leurs représentants, la plupart l'on déjà fait et le travail a commencé. Les autres membres du comité inclus. La Banque commerciale de l'Ouganda, le Secrétariat agricole de la Banque centrale de l'Ouganda, l'organisation directrice des organisations des femmes, les instances politiques du gouvernement, le Secrétariat de NRM, les programmes de contrôle de SIDA. Ce comité se réunissait deux fois par mois et le Secrétaire Permanent dans le ministère des femmes en développement, culture et jeunesse en était le président.

Chaque membre de ce comité de base a identifié des membres du Comité technique national qui étaient des facteurs principaux dans les secteurs lui assigné. Ils formaient ainsi les comités de travail par secteur. Leurs réunions fréquentes étaient normalement dirigées par les fonctionnaires du Département des femmes en développement responsables du secteur. Le Comité de travail du secteur était chargé de recueillir et de réunir toutes les données dans son secteur respectifs et d'établir des indicateurs selon les grands principes du rapport national. Il y avait aussi un comité de travail pour les ONGs pour l'évaluation des

accomplissements des ONGs. Ce comité entreprenait la collecte des informations des organisations de la base.

Il a été également signalé que pendant que certains comités de travail par secteur avaient un travail assez facile à cause de l'étendue et de la disponibilité des données, d'autres comités ne pouvaient pas avancer vite par manque d'informatiions suffisantes et dans d'autres cas les données étaient tout simplement à l'état embryonnaire et par conséquent nécessitaient beaucoup de temps et d'argent pour être analysées.

Les mécanismes pour s'assurer de la diversité d'apports étaient mentionnés comme suit:

- Inclusion des membres de différents secteurs, compris la tenue d'un atelier national qui inclurait également les membres du public, universitaires, des femmes distinguées et aussi des hommes au pouvoir pour aboutir au rapport et au remues méninges sur la plate-forme d'action pour l'an 2000.
- D'autres pays y compris la CEA seraient invités à cèt atelier.
- Des recommandations des femmes et de la Conférence sur la Paix qui se tinrent à Kampala en novembre 1993 étaient un autre apport dans le processus préparatoire.
- La déléguée a signalé aussi que le financement était une contrainte au processus préparatoire et que des données n'étaient pas toujours disponibles dans certains secteurs importants. En plus, les bailleurs n'avaient pas encore répondu aux propositions de financement.

## ZAMBIE

Dans son rapport la déléguée de la Zambie a dit qu'en vue de préparer les deux conférences, un Comité préparatoire avait été formé sous les auspices du Département des femmes dans le développement de la Commission nationale pour la planification du développement.

Le Département des femmes dans le développement servait de secrétariat au Comité qui comprenait des représentants de tous les ministères, des organisations non gouvernementales, des partis politiques, des femmes expertes en développement, des intellectuels, des universitaires et des personnes qui avaient participé à la Conférence mondiale sur la femme s'était tenue en 1985 à Nairobi.

Pour que la coordination soit efficace, cinq sous-comités avaient été formés sur la base des thèmes suivants: Egalité, Développement, Paix, Mobilisation de fonds, et Publicité.

Le Comité national était chargé d'entreprendre, d'organiser et de coordonner les activités nationales relatives à la Conférence mondiale.

Quant à l'état d'avancement de la préparation du Rapport national, le personnel du Département des femmes dans le développement était en train de recueillir des données basées sur les principes directeurs des Nations Unies. En rapport avec ces principes, les Nations Unies avaient cité 'huit domaines de préoccupation' qui devraient être mis en lumière dans le rapport.

Initialement, le premier projet de Rapport national devait être prêt au plus tard à la fin de février 1994. Un séminaire de révision avait été prévu pour les 17 et 18 mars 1994 à la suite duquel le Rapport national devrait être préparé sous Nations Unies pour l'Afrique à Addis-Abeba ainsi qu'à la Commission des Nations Unies sur la condition féminine à New York.

Participeraient à ce séminaire de révision, dont le lieu n'avait pas encore été choisi, environ 20 personnes dont la tâche serait d'évaluer le projet de rapport de manière critique. Il était prévu que la contribution des ONGs à ce stade de révision serait indispensable pour que le rapport soit un document qui reflète une réalité véritablement zambienne.

Le Comité national avait organisé des activités de mobilisation de fonds pour permettre à un plus grand nombre de femmes de se rendre à la Conférence régionale et à la Conférence mondiale. C'est ainsi qu'ont été organisées une marche de collecte de fonds et une 'fête de grillades'. Une 'fête de thé dans le jardin' avait aussi été prévue pour avril.

Pour faire de la publicité sur la Conférence régionale et la Conférence mondiale, le Comité avait commencé à préparer un programme en vidéo sur la condition féminine en Zambie et sa mise au point définitive devait être assurée par la **Zambia Institute of Mass Communications** (Institut zambien pour les communications de masses') avec l'aide financière du FISE. La vidéocassette serait jouée à la télévision zambienne.

Le Comité voulait utiliser la vidéo-cassette pour faire connaitre les activité des femmes en Zambie en préparation pour la Conférence de Beijing. Parmi les activités marquantes figurait un projet hydraulique dans lequel des femmes avaient

appris à réparer des pompes hydrauliques. Une autre activité manquante vidéocassette était un projet de couture et de vente de produits couturiers exécuté dans le sud de la Zambie.

Le Comité national préparatoire avait prévu d'organiser des séminaires dans les zones rurales en vue de rendre publics les préparatifs de la Conférence mondiale, préparatifs qui ne porteraient des fruits que si les ressources nécessaires étaient disponibles. Ces séminaires devraient se tenir dans des villages pour discuter de problèmes qui affectaient la femme au niveau du village. Le Comité national préparatoire espérait pouvoir écrire de brefs exposés sur les activités marquantes de la vidéocassette et ce assez tôt pour qu'ils puissent être distribués sous forme de brochures lors des deux conférences. La liste provisoire de thèmes de ces séminaires se présente comme suit: Egalité, Pauvreté, Violence contre la femme (y compris expropriation), Accès aux soins sanitaires et à l'éducation, et Processus de démocratisation.

Le manque de ressources empêchait le bon déroulement des activités du Comité. A part l'assistance reçue du FISE pour la production de la vidéocassette, le Comité n'avait reçu aucune aide. Le Département des femmes dans le développement déployait tous ses efforts pour les activités du Comité continuent mais travaillait dans des conditions très difficiles. Il ne possédait aucun moyen de transport fiable pour pouvoir bien coordonner ces activités au niveau provincial et, à moins que le Comité ne reçoive une assistance financière, les séminaires prévus pour les zones rurales ne se matérialiseraient plus.

## ZIMBABWE

La délégation de Zimbabwe signala qu'un groupe de travail pour préparer le Rapport Natinal était constitué. Le groupe de travail était multi-disciplinaire et comprenait des ministères sectoriels, le secteur privé, parlementaires, ONG, églises, chercheurs, les gens du droit, les académiciens, les femmes dans les affaires, les syndicats, les associatins des fermiers, les associations des anciens combattants. Les bailleurs de fonds étaient attachés aux sous-comités appropriés à leurs secteurs de spécialisation. Le groupe de ttravail serait éventuellement élargi pour inclure la co-ordination de toutes les préparations nationales pour les réunions de Dakar et Beijing, organisation des débats publics (à travers les ateliers, TV/Radio, et certains éléments de la presse), l'élargissement du processus de consultation pour recueillir l'apport de base, la publicité et l'information (vidéo, pamphlets etc.) la décision sur la composition des délégations zimbabwéennes à Dakar et Beijing et les autres réunions et ateliers, la définition de la position de la nation sur les divers points prioritaires et l'organisation des activités de collecte de fonds.

Le groupe de travail avait huit sous-comités correspondant aux huit secteurs énumérées ci-dessus dans le cadre souhaité par la Commission sur le status des femmes. Ils avaient établi des liens avec les autres groupes concernés et les individus.

Entre temps, le groupe de travail était en train de mettre ensemble toutes les informations recueillis jusqu'à présent et une réunion pour établir un bilan des activités entreprises était prévue pour le mercredi 2 mars 1994. Le rapport serait présenté à la fin de mars 1994.

En ce qui concerne le financement, certains fonds proviendraient du gouvernement, des bailleurs, du secteur privé et d'autres seraient mobilisés à travers d'autres activités telles que, diners, casinos, marches sponsarisées, des matches de football.

Le Comité exécutive de ce groupe de travail ne réunissait régulièrement pour considérer les rapports venant de divers sous-comités avec des différents horaires leur assignés.

## AFRIQUE DU SUD

La délégué de l'Afrique du Sud a informé l'atelier que les préparatifs des Conférences régionale et mondiale ont débuté effectivement en 1993 à l'initiative de l'ANC et du Congrès Pan Africain (PAC) qui ont ensuite transféré l'initiative à la Banque de développement pour femmes (WDB). Celle-ci a été chargée d'abriter les préparatifs et de former un comité provisoire d'organisation des ONGs qui avaient participé à la Conférence de Nairobi de 1985 et quelques membres exécutifs de 'FEMNET' domiciliés en Afrique du Sud. Le Comité provisoire d'organisation était chargé d'organiser un premier atelier pour les ONGs. A partir de décembre le Conseil Exécutif Transitoire (TEC) était installé au sein des structures du Gouvernement. Il a mis en place des moyens pour co-ordonner les activités des ONGs. Le TEC était membre du Comité provisoire d'organisation et a participé à la première conférence nationale du 4 au 5 février. Les rapports des réunions comprenaient les attentes des femmes sud-africaines et du gouvernement pour la mise sur pied du comité national, la rédaction du rapport national et les propositions pour l'installation du comité provisoire des ONGs.

Ont participé à la conférence des partis politiques, des ONGs féminines et des organisations engagées dans les domaines des thèmes de la Conférence de Beijing. A la fin de la Conférence un Comité de planification des ONGs était mis en place et comprenait les représentants de chacun des thèmes et sous-thèmes et les représentants accrédités auprès du Conseil économique et social (ECOSOC). La Banque de développement pour les femmes (WDB) a demandé de prendre provisoirement en charge les sous-groupes, les comités de travail formés autour des thèmes de légalité, du développement, de la paix, de la violence, l'éducation, la santé, l'emploi et les questions socio-culturelles.

La WDB sert de secrétariat au comité de planification.

La dernière conférence du Conseil national des femmes (WNC) comprenant 97 ONGs tenue du 25 au 27 février a débattu les préparatifs de la Conférence de Beijing et le WNC pourrait chapoter la coordination des préparatifs des ONG et s'occuper de tout. Une réunion serait convoquée par le WNC comprenant le TEC SCWN, dans le comité des ONGs et la possibilité d'utiliser les infrastructures existantes du WNC étant donné que son mandat arrive à terme. Le WCN avait un bureau national, 10 bureaux régionaux et un bureau régional qui regroupe les ONGs et les partis politiques au niveau local et régional aussi bien que les femmes de la base. Un comité préparatoire national du gouvernement serait mis en place par le nouveau gouvernement.

Le rapport serait soumis au nouveau gouvernement en avril. Il est attendu que la Commission sur les problèmes des femmes soit inclus dans la constitution intérimaire, porte le processus plus loin et soumettre le rapport à la CEA vers la fin du mois de mai 1994.

Conformément aux recommandations de l'ONU sur le consensus pour la rédaction du rapport, le gouvernement sud-africain collaborait avec les ONGs et le rapport national comprendrait les apports des structures gouvernementales et des ONGs. Déjà, il existe une masse d'informations sur le statut des femmes en Afrique du Sud produites par diverses recherches faites dans un passé récent et les résultats recueillis par le WNC et dans la campagne pour la Charte des droits de la femme qui était menée par la recherche participative incluant des groups centraux, des interviews, des questionnaires, des cartes communautaires, des ateliers et des séminaires. Il y avait aussi une analyse de situation de l'UNICEF sur les femmes et les enfants en Afrique du Sud qui serait utilisées dans l'élaboration du rapport national. Le sous-conseil sur le statut des femmes avait

déjà pris en charge le rapport qui recevrait des données des ministères et des ONGs. Il y avait différents groupes de travail dans les huit secteurs d'intérêt des différentes organisations et individus qui avaient travaillé sur des sujets particuliers durant des années dans des centres urbains et ruraux. L'Afrique du Sud avait l'intention d'inclure et de garder les problèmes de discrimination de la femme sur le calendrier national.

En ce qui concerne le financement, la première conférence était financée par les Pays-Bas et la Banque de Développement de l'Afrique du Sud. On avait également essayé de bénéficier du financement local. Dans les informations reçues à la première conférence des propositions de financement par les bailleurs de fonds internationaux de l'élaboration du rapport, des activités préparatoires et du voyage des délégués aux Conférences de Dakar et Beijing.

En ce qui concerne les mécanismes de coordination, la délégation a signalé que le WDB était actuellement le secrétariat du comité de planification des ONGs. Le sous-conseil sur le statut des femmes co-ordonnait les préparatifs du gouvernement et des ONGs. Il participait aussi à toutes les réunions, échangeait les informations et se départageait le travail. On espérait que le WNC en tant que centre des ONGs pour femmes à la base comme il avait déjà une infrastructure dans les dix bureaux régionaux et au moins une personne employée à temps plein.

La déléguée a relevé quelques problèmes que voici:

- La participation pour la première fois aux Conférences régionale et mondiale ne permettait pas l'Afrique du Sud de se mettre au diapason sur les sujets des conférences;

- Les données statistiques analysées n'étaient pas disponibles;

- Les mutations politiques du pays;

- Les réseaux de communication étaient faibles et par conséquent freinaient la dissémination des informations aux institutions et secteurs compétents.

## RAPPORTS DES OBSERVATEURS

Les observateurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation internationale du travail (OIT), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Ambassade de Hollande ont présenté des rapports sur leur implication dans les préparatifs pour les conférences régionale et mondiale sur les femmes comme suit:

### PNUD

Le représentant du PNUD a déclaré qu'une somme de 700 000 dollars E.U. avait été consacrée au financement des activités préparatoires à la Conférence mondiale. Elle a informé les participants que pour que les pays bénéficient de ce fonds, ils doivent présenter, sur une base compétitive, des projets au PNUD avec des plans de travail. Cependant, l'octroi des fonds respecterait l'ordre de présentation des projets. Elle a également indiqué que la plupart de pays africains ne pourraient pas bénéficier de ces fonds parce que l'information relative à l'accès à ces ressources était reçue trop tard voire même jamais. La représentante du PNUD a également attiré l'attention des participants sur le fait que, s'ils n'étaient

pas déjà engagés à des projets spécifiques, les chiffres indicatifs de planification, pouvaient être utilisés pour les activités

préparatoires. Pour ce faire, les gouvernements concernés devraient donner leur consentement au PNUD.

**OIT**

La représentante de l'OIT a déclaré que son organisation n'était pas une agence de financement, mais qu'elle fournissait l'assistance technique. Pour cela, elle n'était capable de contribuer aux activités préparatoires qu'à travers une assistance technique telle que la fourniture de données nécessaires sous forme de publication. Elle a par conséquent conseillé les participants à inclure les ministères du travail dans leurs comités nationaux dans la mesure où l'OIT traite directement avec eux. Cela faciliterait l'accès aux publications de l'OIT et à toute autre information en sa possession.

**UNICEF**

La représentante de l'UNICEF a affirmé que son organisation était impliquée dans des activités relatives à la survie, au développement et à la participation de l'enfant. Elle appuyait aussi les activités relatives à la femme dans le développement. Son implication dans les activités préparatoires aux conférences régionale et mondiale comprenait la fourniture d'un appui à la participation des ONG et des gouvernements à travers des services techniques et financiers rendus à des projets spécifiques.

**AMBASSADE DES PAYS BAS**

La délégation de l'Ambassade des Pays Bas a informé les participants que dans le cadre de la Conférence mondiale sur les femmes, le Groupe d'experts sur la femme dans le développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) avait initié un processus aux niveaux régionaux pour apporter un appui coordonné, équitablement réparti aux activités préparatoires. Cet appui complétait celui qui provenait du système des Nations Unies dont la responsabilité majeure était la préparation de la Conférence.

L'initiative connue sous le nom d'initiative de facilitation de la part des pays de l'OCDE avec une couverture mondiale cherchait à utiliser efficacement les rares ressources disponibles. La CEA restait le principal organe chargé de convoquer la Conférence régionale intergouvernementale tandis que FEMNET était l'organisation désignée pour coordonner les préparatifs des ONG en Afrique.

Cette délégation a aussi informé les participants que certains membres du Groupe d'experts s'étaient portés volontaires pour assurer le rôle directeur dans la promotion de la coordination de ressources en faveur des activités préparatoires dans les diverses régions du monde, à travers la collaboration avec les groupes de coordination de l'action des bailleurs de fonds et les mécanismes nationaux. Les principaux donateurs régionaux devaient identifier et chercher l'appui pour les interlocuteurs désignés pour les préparatifs aux niveaux national et régional. Pour l'Afrique, les principaux donateurs régionaux étaient la France et le Canada pour les pays francophones, le Portugal pour les pays lusophones et les Pays-Bas pour les pays anglophones. Compte tenu du grand nombre des pays anglophones en Afrique, le Gouvernement néerlandais a identifié trois institutions focales en Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe. Ces institutions appelées institutions régionales focales au niveau opérationnel étaient l'instrument de mise en oeuvre du principal

donateur régional en ce qui concerne la coordination de l'assistance supplémentaire provenant des divers donateurs bilatéraux.

Dans les discussions qui s'en ont suivi, le problème de l'insuffisance de ressources financières qui avait ralenti le rythme des activités préparatoires et dans certains cas les avait empêché d'être mises en oeuvre a été soulevé par plusieurs délégations. Dans un effort de trouver la solution à ce problème, un consensus s'est dégagé que les pays devraient commencer par la formulation de leurs propres initiatives de collecte de fonds comme cela a été le cas pour la Zambie et le Zimbabwe. En outre, des bailleurs de fonds comme le PNUD et les Pays-Bas qui avaient manifesté la volonté de financer les activités préparatoires devraient être approchés. Cela devrait se faire à l'aide de projets bien étudiés. Il a également été fermement recommandé que les gouvernements devraient s'engager à fournir des ressources pour ces activités préparatoires ainsi que pour d'autres activités relatives au problème de discrimination des sexes. L'utilisation des CIP qui n'étaient pas encore engagés était une option possible.

En ce qui concerne la collecte et la synthèse des données, le secrétariat de la CEA a recommandé que les données reflètent la situation de l'interaction des femmes dans la société. Les données devraient non seulement être collectées dans les zones urbaines mais aussi dans les zones rurales. En ce qui concerne la validité des données, c'était une question qui devrait au mieux être décidée par les utilisateurs. Il doit y avoir des indications claires sur la raison pour laquelle la validité est mise en cause et qu'elles sont les alternatives possibles.

Quant à la question de délai de soumission des rapports nationaux à la CEA et au secrétariat de la Conférence à New York, les délégués ont été invités à accélérer le processus de préparation pour respecter les délais. Cependant,

pour les pays qui ne seraient peut-être pas en mesure de le faire, il y aurait une opportunité d'examiner leurs recommandations dans le cadre de la Conférence à Dakar et la forme finale du plate-forme d'action. Il était néanmoins conseillé aux pays qui ne seraient pas à même de terminer une analyse globale au 31 mars 1994 de travailler d'abord sur les domaines prioritaires afin que leurs idées soient prises en compte au moment de synthétiser le rapport africain.

En ce qui concerne la pertinence des indicateurs fournis dans les lignes directrices des Nations Unies sur la situation de l'Afrique, le secrétariat de la CEA a conseillé aux participants de mener une large consultation avec les experts dans différents domaines pour avoir des conseils sur la manière de les utiliser avant d'en rejeter pour des raisons de manque de pertinence.

Il a été fait remarquer que certains des problèmes rencontrés dans l'élaboration des rapports nationaux pouvaient être atténués si la CEA avait organisé plutôt cet atelier aussi utile. A cet effet, le secrétariat de la CEA a expliqué que la principale fonction de l'atelier était d'harmoniser le processus de rédaction des rapports et d'accélérer le rythme de collecte de données. La synthèse de données s'effectuera suivant les priorités et les besoins nationaux dans le domaine des questions relatives à la discrimination des sexes.

Il convient de noter que neuf des pays qui ont participé à l'atelier ont formulé ou constitué des comités nationaux tandis que les cinq autres n'ont pas encore mais étaient en train de les constituer.

**Rapport des activités de la CEA sur les préparatifs de la Conférence régionale de Dakar**

Le Secrétariat de la CEA a présenté ce qui suit concernant les préparatifs de la Conférence régionale de Dakar sur la femme:

1. **Ordre du jour de la Conférence**

En avril 1993, des agences des Nations Unies ont convoqué une réunion dont le but était de proposer l'ordre du jour de la Conférence régionale de Dakar.

Le projet d'ordre du jour a été soumis à la Conférence des Ministres de la CEA qui l'a adopté par la Résolution 753 (XXVIII).

Un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer en anglais et en français l'historique des textes qui avaient été choisis pour la Conférence et pour assurer le suivi de l'organisation de la même Conférence.

2. **Ateliers sous-régionaux**

Au cours de la conférence de septembre 1993, il a été décidé de convoquer des ateliers sous-régionaux afin d'aider l'élaboration des rapports nationaux en vue de la Conférence régionale.

3. **Rapports régionaux sur l'exécution des stratégies Prospectives de Nairobi**

- La CEA va synthétiser les rapports nationaux en un seul rapport régional en anglais et en français, lequel sera discuté à la Conférence régionale;

- La CEA confère avec le pays hôte en vue d'assurer une harmonieuse organisation de la Conférence prévue en novembre 1994.

Dans les débats qui ont suivi, quelques délégués ont exprimé des craintes que les rapports nationaux risquaient d'être éclipsés par le texte proposant une approche par thème à la Conférence de Dakar.

Le Secrétariat a rassuré les délégués que les rapports régionaux feraient ressortir les préoccupations des rapports nationaux. Par ailleurs, lors de la conférence régionale les délégués auront la liberté de parler de toutes leurs préoccupations par le biais de la Tribune.

Quant au format final du rapport régional, la CEA a expliqué que le rapport serait une synthèse des rapports nationaux et que les rapports nationaux ne seraient pas présentés séparément.

En conclusion, des débats sur ce point de l'ordre du jour, la CEA a réitéré qu'elle rédigerait la version définitive du rapport régional bien à l'avance de la Conférence de Dakar si les rapports nationaux lui parviendraient dans les délais.

**STRATEGIES DE COMMUNICATION**
**point 7 de l'ordre du jour**

Sur le problème de la communication la CEA a pris acte des doléances présentées par les délégués concernant la communication peu performante entre le Secrétariat et les Etats membres.

La CEA a expliqué que le Secrétariat utilisait les services du PNUD et des ambassades aussi bien que les mécanismes nationaux afin de communiquer avec les Etats membres. Malheureusement, nombreuses ont été les difficultés rencontrées. A ce sujet, le Secrétariat a demandé aux délégués de faire des propositions pour améliorer le mode de communication.

Par ailleurs, le Secrétariat a demandé aux délégué d'aider à la confection d'un annuaire de femmes qui se sont d'une manière ou d'une autre distinguéej par leurs contributions à la société. Les délégués ont été priés de communiquer les coordonnées qui faciliteraient cette tâche.

Des formulaires ont été distribués à cet effet au cours de la conférence.

Le Secrétariat a également informé les délégués qu'il avait lancé un bulletin trimestriel d'information (FEMUNE) sur les activités préparatoires des Conférences régionale et mondiale et a demandé aux Etats membres de soumettre des articles ou informations à inclure dans cette publication en anglais et en français.

Cette brève présentation a été suivie d'un débat concernant les difficultés de communication qu'on a eues. Il a été proposé que le secrétariat de la CEA revoie la liste des adresses des responsables des mécanismes nationaux afin de faciliter une diffusion rapide d'informations; qu'on évite l'emploi des noms des gens sur les communications officielles et qu'on utilise les titres tout simplement.

Pour sa part, l'UNICEF a également souligné ces mêmes problèmes de communications et a offert ses services pour suppléer les efforts du PNUD qui est l'agence principale de coordination des Nations Unies.

En conclusion des débats, la CEA a pris acte des suggestions pour l'amélioration du système de communication. Elle a demandé aux délégués dej mettre à jour leurs coordonnées (adresses, numéros de téléphone et fax) particulièrement au moment crucial d'intenses préparatifs pour les conférences.

Quant aux sentiments des déléguées sur la proposition d'établir un annuaire de Femmes distinguées d'Afrique, la CEA a répondu que le Secrétariat avait l'intention de faire connaitre les apports des femmes à la société, car autrement, ces apports ne seront jamais connus. Les Etats membres étaient, toutefois, libres de faire leurs commentaires.

En ce qui concerne la crainte des déléguées que la plupart des pays ne seraient en mesure d'achever leurs rapports nationaux dans les délais, le Secrétariat a promis de consulter les instances concernées, y compris le bureau de New York. Il a, toutefois, exhorté chaque pays à conclure son travail dans les délais fixés.

**DIVERS**
**point 8 de l'ordre du jour**

Il y a eu distribution de la documentation sur l'atelier.

**RECOMMANDATIONS**

L'atelier a adopté les recommandations suivantes:

1. En examinant les questions relatives à la sensibilisation des femmes à leurs propres problèmes, l'atelier a recommandé que les comités nationaux tiennent compte de la psychologie des femmes qui ont longtemps subi des conséquences culturelles néfastes et ont intériorisé leur position subalterne dans la société et cherche à y apporter des solutions.

2. A cause des problèmes occasionnés par les difficultés de communication et le manque de fonds qui empêchent la plupart des pays à respecter le délai du 31 mars 1994, l'atelier a recommandé que la date du dépôt du rapport national au Secrétariat de la CEA soit reportée au 30 avril 1994.

3. A la suite du consensus recueilli sur les problèmes de communications existant entre le Secrétariat de la CEA et les mécanismes nationaux des pays membres, l'atelier a recommandé que le Secrétariat de la CEA et les mécanismes nationaux cherchent à améliorer les moyens de communication entre eux.

4. L'atelier a résolu le problème des critères à suivre pour identifier une femme comme "femme de marque" en acceptant la définition suivante: une femme de marque est une femme d'origine humble et désavantagée mais qui s'est distinguée par des initiatives individuelles.

**RESOLUTION**

La résolution suivante a été adoptée par l'atelier:

"Notant avec préoccupation que le développement de la femme est souvent entravé par un environnement psychologique négatif aux niveaux personnel, familial, national et culturel;

Désirant que les femmes rompent le cadre psychologique perpétuant leur oppression et limitant leur contribution au développement personnel et national;

Reconnaissant la nécessité de donner aux femmes le pouvoir de prendre pleinement contrôle de leur vie en tant que des êtres autonomes dans tous les aspects de leurs vies,

Prenons ici la résolution que la CEA/CARFF facilite l'Organisation de séminaires nationaux et régionaux pour sensibiliser les gouvernements, les institutions et les groupements nationaux dans le but de créer un environnement psychologique et juridique positif favorable à la sécurité de la femme et à son plein développement;

Lance un appel aux gouvernements pour qu'ils promulguent des lois garantissant la sécurité contre la violence dans les familles et la poursuite des coupables et pour qu'ils identifient et prennent des mesures contre les pratiques culturelles qui renforcent l'oppression physique et psychologique de la femme;

Demande à la CEA d'incorporer ces vues dans le rapport régional sur l'Afrique qui sera adressé à la Conférence régionale sur la femme."

**ADOPTION DU RAPPORT (point 9 de l'ordre du jour)**

Suite à un problème technique dans la préparation du rapport, il n'a pas été possible de terminer sa rédaction à temps pour l'adopter à la fin de l'atelier. Il a cependant été distribué aux délégués dans leurs pays respectifs étant entendu qu'ils pourraient envoyer au secrétariat les amendements qu'ils jugeraient appropriés.

**CLOTURE**

Dans son allocution de clôture, Dr. Peter Temu a félicité les délégués pour le travail accompli, a remercié le secrétariat pour les efforts fournis pour la réussite de l'atelier et a souhaité à chacun bon retour dans son pays.

**LISTE DES DOCUMENTS DISTRIBUES AU COURS DE L'ATELIER**

1. Resolution 36/8 of the UN Commission on the Status of Women (CSW) on the preparations for the Fourth World Conference on Women: action for equality, development and peace;

2. ECA Conference resolution 753 (XXVII): Women in Development: the African Regional Preparatory Meeting (1994) for the World Conference on Women: Action for Equality, Development and Peace (1995);

3. Resolution 35/4 of CSW: Preparations for the Fourth World Conference on Women in 1995;

4. Resolution 37/7 of CSW: Preparations for the Fourth World Conference on Women;

5. The Abuja Declaration on Participatory Development: the role of women in Africa in the 1990s;

6. The Nairobi Forward-Looking Strategies for the Advancement of Women;

7. The World's Women 1970-1990: Trends and Statistics;

8. FEMNET's involvement in the Dakar 1994 preparatory meeting and the 1995 Beijing Fourth World Conference on Women;

9. Résumé analytique sur la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, Chine, 4 - 15 septembre 1995;

10. UNDP Strategy for support to the Fourth World Conference on Women: Action for Equality, Development and Peace;

11. DAC/WID Expert group preparations for the 1995 Fourth World Conference on Women;

12. Aide Memoire for the sensitization workshop in preparation for the Fifth Regional Conference on Women in Dakar, Senegal;

13. "Préparation des rapports nationaux pour la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes" préparée par le secrétariat de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes: action pour l'égalité, le développement et la paix.